

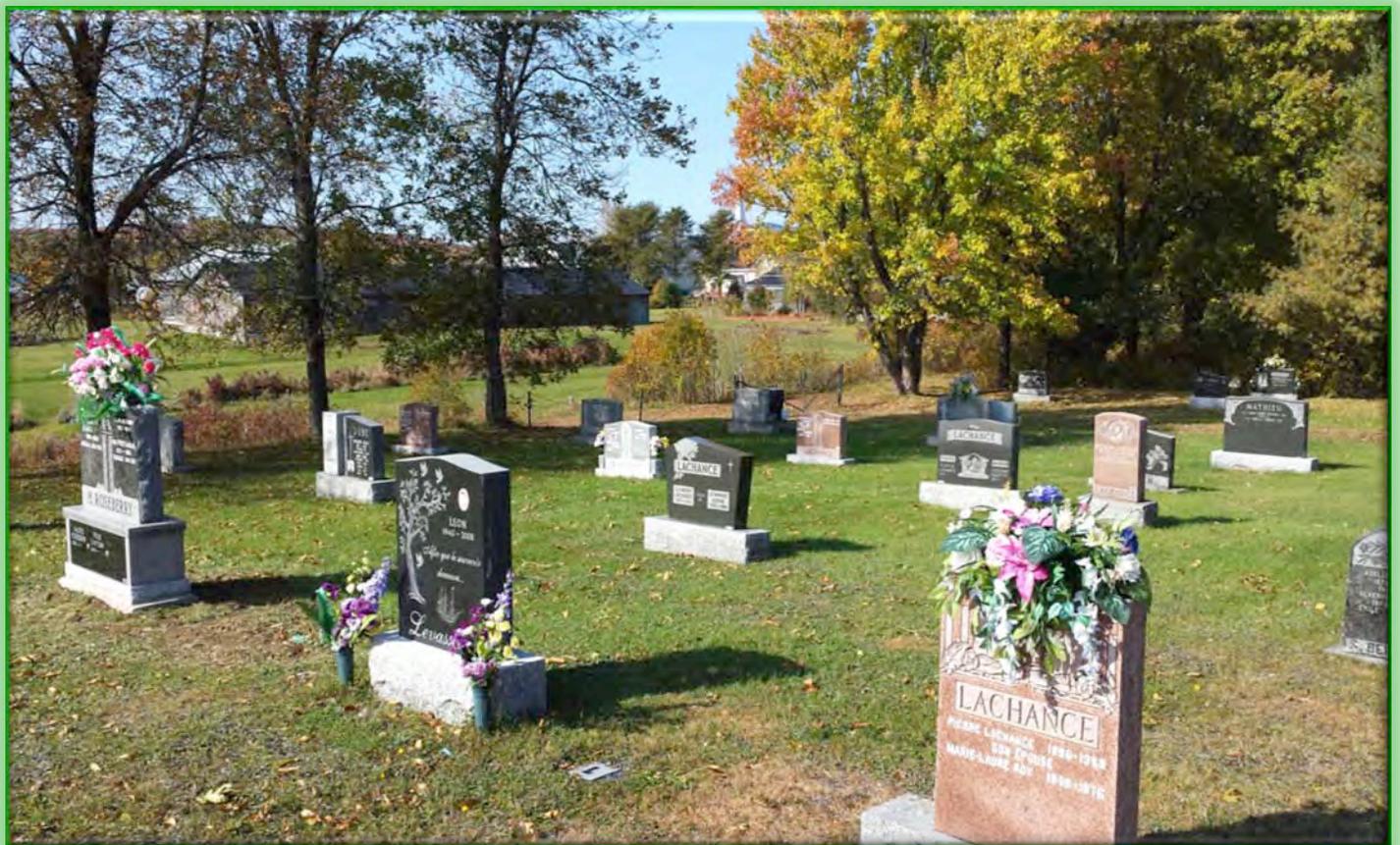
# Le Beau Regard

Volume 20

Numéro 9

Novembre 2015

*Les Jardins de la 5e Saison,*



*où reposent nos pionniers!*

# Le Beau Regard

21, Route des Chutes  
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Qc.  
G0R 3L0

Pour nous contacter :  
Téléphone: (418) 223-3231 - France  
Télocopieur : (418) 223-3121  
Courriel : lebeaugard@hotmail.com

## Collaborateurs

Raymond Paré : Président  
Nicole Gautreau : Secrétaire-Trésorière  
France Couette : Rédactrice  
Colette et Marcel Lachance : Rédaction de la chronique « Nos Racines »  
Gaston Roy : Mise en page  
Valère Roseberry : Thématique (Thème du mois), rédaction de la chronique « Cerveau alerte »



Culture  
et Communications

Québec

## Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

## Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et est imprimé chez Imprimerie Concept inc. Il est tiré à deux cent trente exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la paroisse. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

## Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année  
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année  
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année

Carte d'affaires : 20\$ / année.

Petites annonces : sans frais

Articles personnels : sans frais

## Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$\* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

\* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

## Dons

Merci aux généreux donateurs

## Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

## Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 7 Souper mets chinois – Fabrique
- P. 8 Horaire des messes, Paniers de Noël
- P. 9 Mot du curé
- P. 10 AGA Festival, Cœurs Ouverts
- P. 11 Avis aux organismes – Festival
- P. 12 Les Échos du « Champ Gorlot »
- P. 13 Transport pour vaccination
- P. 14 Capsule biblio-info
- P. 15 Coin du lecteur – Les personnages de novembre
- P. 16 Salon des aînés
- P. 17 Un cerveau alerte
- P. 18 Loisirs-Aînés
- P. 19 Journée des aînés – Chapeau bas
- P. 20 Parc Appalaches – Randonnée clochers
- P. 21 Suivez le mini-guide
- P. 22 Nos Racines
- P. 24 Carnet Découvertes – Table jeunes
- P. 25 Répit-Parents, Espace-Famille, Bingo
- P. 26 Cours informatique – ABC Hauts Plateaux
- P. 27 Ensemble on D-Tox
- P. 28 Capsule SQ – Chauffage au bois
- P. 29 Réponses Cerveau alerte
- P. 30 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
- Dos Calendrier

## Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Madame Marie-Paule Asselin*

*se voit offrir un chèque de 10\$  
du Journal Le Beau Regard*

*Merci à nos généreux commanditaires*

# AFFAIRES MUNICIPALES



## LES DATES DU CALENDRIER 2015 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Les lundis 2 novembre 2015 et 7 décembre 2015 et une rencontre spéciale pour le budget en décembre.

## HEURE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL : LE BUREAU EST FERMÉ AUX CITOYENS LE MATIN

- ✉ Il me fait toujours plaisir de vous accueillir au bureau municipal entre **13h00 et 16h00 du lundi au vendredi**. Appeler avant de vous déplacer pour être certain (e) de ne pas venir au bureau pour rien puisque j'ai parfois des réunions ou de la formation à l'extérieur **comme par exemple le 6 novembre 2015, je serai absente du bureau toute la journée du à une rencontre des DG à Montmagny. Les bureaux seront fermés le lundi 23 novembre à cause de rendez-vous.**
- ✉ \*L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale s'il y a d'autres absences\*
- 📧 **Prenez note que si vous avez des choses à déposer au bureau municipal et que c'est fermé, il y a une boîte aux lettres blanche juste à la droite de la porte extérieure, déposez-y votre matériel...**

### **Il y a des gens qu'on peut traiter de « PAS DE CLASSE »!!**

Malheureusement, le conteneur à Saint-Fabien a fermé ses portes pour la saison hivernale le samedi 10 octobre dernier. Les services seront probablement réouverts à partir de mai, le tout sera dans le journal communautaire de mai prochain. Tout se planifie, surtout les rénovations. Si vous rénovez votre toiture, svp, louez un conteneur ou mentionnez-le au contracteur mais ne mettez pas vos rebus n'importe où, puisque ce sont tous les payeurs de taxes qui paient pour des « irresponsables » qui jettent leur matériel n'importe où. Le dépotoir à Sainte-Lucie est fermé depuis plusieurs années... Ne vous gênez pas, si vous voyez des gens faire ce genre de connerie, avertissez la municipalité!



Du bardeau d'asphalte jeté à l'entrée de l'ancien dépotoir

**CONSULTATION SUR LES BESOINS DES FAMILLES : MERCI À TOUTES LES FAMILLES QUI ONT RÉPONDU AU SONDAGE. 26 SONDAGES SUR 27 ONT ÉTÉ REMIS, UN TAUX DE PARTICIPATION DE 96%. DÈS QUE NOUS AVONS UN SUIVI DE LA COMPILATION, NOUS VOUS REVENONS!!**

LE COMITÉ FAMILLE DE SAINTE-LUCIE

### **BLOC SANITAIRE DISPONIBLE AU 26-A Rue de L'Église DU 7Jours/7 de 6h30am à 21h30 :**

Il y a un bloc sanitaire disponible aux citoyens, visiteurs, gens de chalet, etc. Il y a deux douches payantes au coût de 0,25\$/la minute et une laveuse au coût de 2\$ la brassée de lavage et de 1,50\$ du 30 minutes de séchage. Prenez toute fois note qu'il y aura des restrictions du genre : Ne pas laver de tapis... Ne pas laisser de matériel dans les laveuse/sécheuse sans surveillance...

### **J'AI MON CHAUFFEUR avec TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ DE LA MRC DE MONTMAGNY :**

- Réservation obligatoire au (418) 248-0445;
- Horaire : Du lundi au vendredi (Arrivée à Montmagny à 8h00am et le départ de Montmagny est à 16h00);
- Tarifications : 5,00 \$ pour un aller, un livret de 10 coupons est à 45 \$, un laissez-passer étudiant est à 75\$ par mois et un laissez-passer régulier est à 115 \$ par mois;
- Être 10 minutes avant l'arrivée du transporteur « Aucune période d'attente ».

## **SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ÉCOLE AU 19 ROUTE DES CHUTES :**

Après plusieurs rencontres, après plusieurs discussions, en mettant plusieurs servitudes à la vente du centre communautaire pour éviter de pénaliser les citoyens, les membres du conseil n'ayant pas d'intérêt pécuniaire ont opté pour la vente du centre à l'unanimité à la seule et unique raison de relocaliser les services en entiers pour un coût de 40 000\$. Les chiffres suivront les démarches. Tout s'est fait légalement parlant puisque la directrice générale était accompagnée par la firme d'avocat que la municipalité a comme service annuel. Puisque la bibliothèque, le service de garde, la salle de conditionnement physique, la salle du conseil ainsi que le bureau municipal est à l'école, la solution de relocalisation la plus utile et la moins coûteuse était d'adapter la salle communautaire dans la même bâtisse. D'ailleurs, s'il manque de place, il y a le gymnase que les organismes ou les familles peuvent louer auprès de l'école en appelant au bureau de Saint-Fabien. Le but premier est d'optimiser la communication et de ne pas laisser aller les organismes de la place. L'Âge d'Or n'avait plus les moyens de payer une location à eux seul et par le fait même, la Fabrique n'aura plus à payer pour les messes qui se donneront à la salle communautaire de l'école puisqu'ils bénéficieront eux aussi de la location gratuite comme organisme de la place. La MRC de Montmagny a la cible 15/30. Savez-vous c'est quoi? 30 000 d'augmentation de la population dans les quinze (15) prochaines années dans la MRC de Montmagny. Chaque municipalité doit faire de son possible pour développer et pour essayer d'augmenter sa population. Le conseil municipal de Sainte-Lucie pense qu'en vendant le centre communautaire, des taxes seront perçues sur cet immeuble, un immeuble de moins à entretenir et des emplois seront mis de l'avant dans l'avenir en lien avec ce nouveau fruit « l'argousier » pour garder les gens dans la place et pour en faire venir d'ailleurs. Les services communautaires continueront dans la salle communautaire de l'école. Tout le monde devra s'ajuster et des adaptations seront sûrement apportées au fur et à mesure mais arrêtons de voir le tout négativement et organisons-nous donc pour regarder de l'avant positivement.

## **Suivez le mini-guide du Parc des Appalaches – Quand la nature entre dans les salles de classe**



Conférence de Presse du 22 octobre 2015 à l'école primaire de Ste-Lucie, au gymnase.

On a la chance comme citoyens d'avoir accès au grand terrain de jeux naturel qu'est le [Parc des Appalaches](#). Comme mentionné à la page 9 du journal communautaire d'octobre, l'École de Sainte-Lucie par les enseignantes, Mme Édith et Madame Martine, adoptent le projet du parc « Suivez le Mini-Guide » inspirant le thème de l'année scolaire 2015-2016 : Notre parcours pas à pas ! Afin de faire connaître davantage ce petit coin de paradis et d'inciter les jeunes à se l'approprier, le concept lancé en début d'année scolaire semble faire ses preuves puisque tous les professeurs des écoles primaires du territoire du parc, dont celle de Sainte-Lucie-de-Beaugard, l'ont déjà intégré à leur enseignement.



Merci Mme Rouillard!!

23 ans d'engagement comme bénévole et/ou responsable de la bibliothèque municipale.

Le comité de la bibliothèque « La Bouquinerie » s'unit à la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard pour offrir ses remerciements à Mme Huguette Rouillard au nom de toute la communauté pour son engagement dynamique depuis ces 23 dernières années dans le développement culturel de la municipalité.



**- SI VOUS AVEZ UN CHIEN, VOUS DEVEZ L'ENREGISTRER AU COÛT DE 10\$ À LA MUNICIPALITÉ. C'EST 10\$ POUR LA VIE DU CHIEN!**

### **ÊTES- VOUS AU COURANT :**

➔ Que les visites préventives vont se poursuivre ... Vous recevrez un appel téléphonique bientôt...

➔ Que vous avez besoin de permis pour :

**-TOUTE CONSTRUCTION :** (RÉSIDENTIELLE PRINCIPALE OU SECONDAIRE, COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, AGRICOLE, BÂTIMENT ACCESSOIRE... ET CE, MÊME SI C'EST EN BAS DE 5 000\$);

**-TOUTE DÉMOLITION, TOUT AGRANDISSEMENT;**

**-TOUTE RÉNOVATION (MAIS LE PERMIS EST GRATUIT SI C'EST EN BAS DE 5 000\$);**

**-INSTALLATION SEPTIQUE, PUIT, SERRE, CLÔTURE;**

**-CERTIFICAT D'AUTORISATION, DE LOTISSEMENT;**

**-Selon l'article 3.4 du règlement de zonage :** Nul ne peut édifier une construction permanente ou temporaire, transformer, réparer, agrandir, déplacer ou ajouter d'autres bâtiments à ceux existants sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet du fonctionnaire désigné.

**-Selon l'article 3.5.1 du règlement de zonage :** Le certificat d'autorisation est obligatoire pour les objets suivants :

1. les ouvrages, constructions et travaux en bordure des lacs et des cours d'eau;

2. les déplacements ou démolitions de bâtiments principaux ou secondaires;

3. les utilisations conjointes de sources d'alimentation en eau potable ou d'installations septiques;

4. les travaux d'installation septique;

5. les usages temporaires;

6. les nouvelles utilisations du sol;

7. les changements d'usage ou de destination d'un immeuble;

8. les installations ou les modifications d'affiches, d'enseignes ou de panneaux-réclame déjà érigés ou qui le seront à l'avenir;

9. les constructions et les agrandissements des bâtiments abritant les animaux, l'augmentation du nombre d'unités animales ainsi que l'entreposage et la disposition des fumiers des établissements de production animale.

**-Selon l'article 5.17 du règlement de zonage (Implantation de roulottes :** L'implantation de roulottes est autorisées uniquement sur les terrains de camping. Leur implantation ailleurs ne peut être autorisée que pour des utilisations temporaires ou des fins de remisage sur un terrain construit. L'implantation temporaire des roulottes ne doit causer aucun préjudice à l'environnement. À l'extérieur du périmètre urbain est autorisée l'implantation d'une roulotte pour au maximum 1 mois par année et ce, que pour des fins de chasse et/ou pêche.)

Avez-vous un vieux garage, une vieille maison, etc. dont vous aimeriez vous débarrasser ? Les pompiers pourraient le ou la faire brûler lors d'une pratique incendie. Si vous disposez de ceci, veuillez appeler à la municipalité au (418) 223-3122.

### **\*\*\*À LOUER OU À VENDRE MAINTENANT, sur le territoire de Sainte-Lucie\*\*\***

- Mme Johanne Renaud Picard veut vendre sa maison mais peut aussi la louer, au 42 rue Principale. Appelez-la au (418) 573-5786.;
- M. Michel Tremblay de Saint-Urbain veut vendre son chalet au 95, Route des Chutes. Grande terre de 8324 mètres<sup>2</sup>. Pour information appeler au (418) 639-2563 ou au (418) 633-0252.
- Érablière à vendre (Scierie Bernard), lot #32A,32B-P,33-P,34-P Rang 8 Canton Talon égalant à 130,99 hectares et les lots 32 et 33-P Rang 7 Canton Talon égalant à 80,78 hectares. Contactez M. Ghislain Bernard au (418) 223-3017 ;
- M. Clément Lacroix, courtier immobilier REMAX, mentionne qu'il y a une maison à vendre au 51, Route des Chutes au montant de 144 500\$ avec un terrain de 1 104 020 Pieds<sup>2</sup>. Appelez-le au (418) 803-3933.
- À louer à la journée, à la semaine ou au mois, 1 logement 4pièces½ meublé, communiquez avec Mme Leclerc au (418) 223-3985;
- Terrain à vendre sur la rue Fleury, s'adresser à M. Patrick Lavallée au 418-249-2490;
- Terrain #41A-P Rang 7 Canton Talon ayant 2,23 hectares à vendre sur la route des Chutes, contactez M. Gilles ou Ghislain Bilodeau au (418) 223-3462;
- Maison à vendre au 83, rue Principale, s'adresser à M. Yves Dodier au (418) 834-2378, si absent laissez un message;

- Immeuble à vendre avec 2 logements (un 6pièces<sup>1/2</sup> et un 4pièces<sup>1/2</sup>) à revenus résidentiels et 1 commercial présentement restauration...appeler Mme Susan Gonthier au 418-948-1000;
- Maison située au 365, Route 204 Ouest à Saint-Adalbert, maison 40'X22' terrain de 200'X200' à 35 000\$ négociable. Appelez M. Jacques Grégoire au (450) 627-0214 ou Mme Jeannine Hunter au (418) 223-3901.

*\*\* (Si vous voulez faire afficher votre offre de vente, appelez à la municipalité au (418) 223-3122). D'ailleurs, dans le bût de bâtir un canevas, vous aurez, d'ici quelque temps, des appels pour savoir si vous êtes intéressés à vendre des terrains et à quel coût.)\**

RAPPEL : Suite à plusieurs résultats de contamination bactériologique de puits dans le voisinage, l'eau n'est pas jugée sécuritaire pour la santé des résidents de la municipalité et des visiteurs. Comme vous le savez tous, les rejets d'égout de la majorité des résidences du village de Sainte-Lucie sont rejetés directement dans l'environnement, l'eau provenant de votre puits pourrait être contaminée. D'ici à ce que la situation soit corrigée, la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudières-Appalaches recommande de : FAIRE BOUILLIR L'EAU ET MAINTENIR L'ÉBULLITION PENDANT UNE MINUTE AVANT DE LA CONSOMMER.

*Bianca Deschênes*, directrice générale

## **Journaux communautaires de Lac-Frontière et Sainte-Lucie**

### **Feu de cheminée, ne prenez aucun risque**

Votre cheminée s'enflamme, vous avez un retour de fumée important, vous n'avez plus le contrôle de la situation? Ne prenez aucun risque, avant d'entreprendre toute autre action composez le 9-1-1, les pompiers arriveront! Il s'agit d'un service municipal tout comme le déneigement ou les rebus, par exemple. Il n'y a pas de frais à l'utilisation. Vous ne dérangez jamais les pompiers. Chaque minute compte quand un incendie se développe. Plus tôt nous composons le 9-1-1, plus le temps de réponse sera court. Vous avez corrigé la situation avant leur arrivée? Les pompiers affecteront des vérifications simplement.

Pour la sécurité des vôtres, pour vous assurer un meilleur règlement avec vos assureurs en cas de dommage, ne prenez aucun risque! Votre Service de sécurité incendie est là pour vous aider, il est à votre service.

### **Permis de brûlage**

Nous vous rappelons que si vous effectuez un brûlage extérieur entre le 15 mars et le 15 novembre, la réglementation municipale prévoit qu'il faut obtenir un permis auprès de la municipalité. Ce permis est gratuit, il permet, advenant le cas où un passant verrait la colonne de fumée et qu'il fasse le 9-1-1, que nous soyons déjà en mesure de consulter notre liste de permis et de valider s'il y en a un afin d'éviter une intervention des pompiers.

Pour la période hivernale (15 novembre au 15 mars), aucun permis n'est requis, mais nous vous demandons néanmoins de nous aviser pour les mêmes motifs.

Enfin, au-delà de la réglementation municipale, il y a des dispositions en matières environnementales au niveau provincial (Ministère de l'Environnement et la SOPFEU). Tout ne se brûle pas! Aucun bois transformé, enduit d'huile ou de peinture, par exemple, ne peut être brûlé et aucun permis ne peut évidemment être délivré. Seuls le foin, les branches et le bois sain peuvent l'être. Aussi garder toujours sous surveillance votre feu. Un simple changement de vélocité ou de direction du vent et il est facile de l'échapper!

Charles Gauthier, coordonnateur  
Sécurité Incendie MRC de Montmagny  
23 octobre 2015

# Souper – Mets chinois

Samedi le 14 novembre 2015 à 17 h 30

Menu pour sortir 4 h 30 à 5 h

Aucune livraison

À l'école de Sainte-Lucie

Avec permis de boisson



## Au menu :

- Soupe won ton - nouilles chinoises – chop suey -
- Chow mein – spare ribs- boules de poulet – riz -
- Egg rolls – biscuits aux amandes et salade de fruits
- café – thé - jus



## Coût du repas : (cartes à la porte)

Adultes 16 \$

jeunes de 12 à 16 ans : 12 \$

enfants 5 à 12 ans : 8 \$

petits enfants : gratuit

## Bienvenue à toutes et tous !

Organisé par et pour la Fabrique de Sainte-Lucie

## Horaire des célébrations dominicales pour le mois de novembre 2015 :

### **Pour tous les Saints**

1 <sup>er</sup> Novembre	9 h	Messe	Sainte-Lucie	Église
1 <sup>er</sup> Novembre	10 h 30	Messe	Saint-Fabien	Église

### **Célébration pour les défunts de l'année pour Lac-Frontière et Saint-Just**

8 Novembre	9 h	Messe	Lac-Frontière	Salle municipale
8 Novembre	10 h 30	Messe	Saint-Just	Église

### **Célébration pour les défunts de l'année pour Sainte-Lucie et Saint-Fabien**

15 Novembre	9 h	Messe	Sainte-Lucie	Salle communautaire
15 Novembre	10 h 30	Messe	Saint-Fabien	Église

### **Fête du Christ, Roi de l'Univers**

22 Novembre	9 h	Messe	Lac-Frontière	Salle municipale
22 Novembre	10 h 30	Messe	Saint-Just	Salle de l'Amicale

### **Premier dimanche de l'Avent**

29 Novembre	10 h 30	Messe	Saint-Fabien	Église
-------------	---------	-------	--------------	--------



**Au service des individus et des familles  
de la MRC de Montmagny**

Sainte-Apolline-de-Patton  
SIÈGE SOCIAL  
103, route de l'Église, Sainte-Apolline-de-Patton (QC) G0R 2P0  
Tél.: 418 469-3988 | Sans frais : 1 866 969-3988

Saint-Fabien-de-Panet  
POINT DE SERVICE  
196, rue Bilodeau, Saint-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0  
Tél.: 418 469-3988

## **Demande de panier de Noël 2015**

Le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny est l'organisme responsable de la campagne des paniers de Noël en collaboration avec l'équipe en sécurité alimentaire.

Si vous êtes dans le besoin, n'oubliez pas de **téléphoner au 418-469-3988**

**Entre le 2 novembre et le 4 décembre 2015**

**8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi à midi**

Après des vérifications (si vous êtes admissible) et en présentant *vos* preuve de résidence et de revenus 2014. Les personnes qui auront droit à un panier seront contactées durant la semaine du 7 décembre. À ce moment, elles seront informées de l'heure et la date ainsi que l'endroit pour aller chercher leur panier. Vous devrez vous présenter en personne sinon on ne pourra remettre le panier. Ce service s'adresse aux familles et aux personnes à faible revenu de la MRC de Montmagny Sud qui vivront une situation financière difficile.

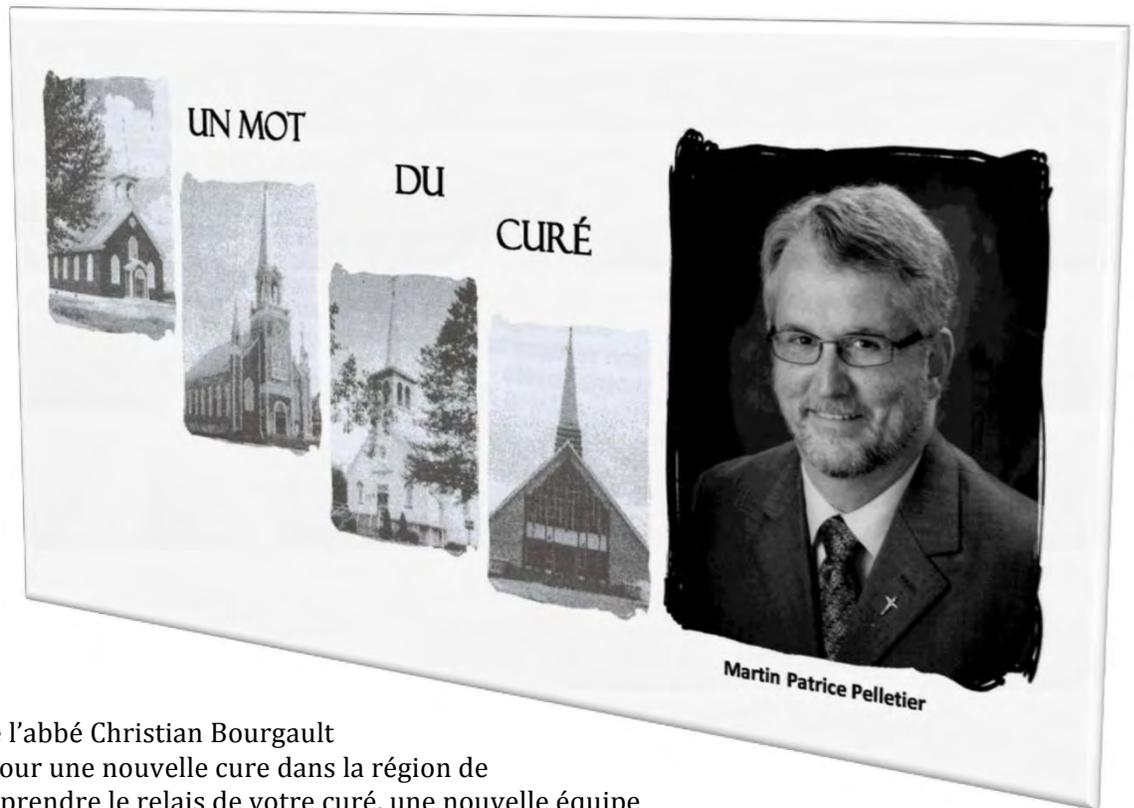
De retour pour le dépannage le 12 janvier à Saint-Fabien et le 15 janvier à Sainte-Apolline.

Voici les données les plus récentes des seuils de faible revenu. Septembre 2015

PRINCIPE DE BASE : Le critère de faible revenu est suggéré à titre indicatif. Données tirées de Statistique Canada « Seuils de faible revenu, base de 1992, avant impôt », régions rurales, 2014

**TAILLE DE LA FAMILLE ET REVENU AVANT IMPÔT :**

1 personne : 16 747 \$, 2 personnes : 20 849 \$, 3 personnes : 25 630 \$, 4 personnes : 31 120 \$, 5 personnes : 35 294 \$, 6 personnes : 39 808 \$, 7 personnes ou plus : 44 319 \$.



En juillet dernier, vous avez appris que l'abbé Christian Bourgault quitterait la région pour une nouvelle cure dans la région de Saint-Pascal. Afin de prendre le relais de votre curé, une nouvelle équipe pastorale a été mandatée par votre évêque. Ce groupe de prêtres est composé du père Jean-Paul Isoloke, de l'abbé Justin Picard et de moi-même, l'abbé Martin Patrice Pelletier.

Chacun de ces membres accomplit un mandat spécifique.

Le père Jean-Paul assurera un ministère de présence dans les quatre paroisses et présidera la plupart des célébrations. Il travaille à mi-temps pour les paroisses et l'autre moitié, il étudie pour compléter son doctorat à l'université Laval. Il demeure à Saint-Fabien-de-Panet.

L'abbé Justin agit comme mentor pour l'équipe pastorale et comme personne ressource. Beaucoup de personnes le connaissent déjà. En 1993, il assumait un premier mandat pour les quatre paroisses. Il continue comme administrateur pour les paroisses du secteur nord de l'Unité pastorale de Montmagny-Sud.

Pour ma part, je suis le curé des quatre paroisses en plus des sept autres qui composent l'Unité pastorale de L'Islet-Sud. Je réside au presbytère de Saint-Pamphile. Avoir la responsabilité de onze paroisses est tout un défi à relever. Pour m'aider dans cette tâche, je compte sur les membres de l'équipe pastorale et sur l'implication des personnes dans toutes les paroisses. Comme le dit le Pape François : « *Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation [...].* »

Afin que vous me connaissiez, je vais me présenter. Je suis le plus jeune curé du diocèse. Un seul prêtre a été ordonné après moi. Il est un fils de la région, l'abbé Gustin Poulin. Lors de son ordination à Saint-Just-de-Bretenières, je dirigeais la célébration comme cérémoniaire. J'entends des « Ah! C'est là que je l'ai vu ». J'ai grandi à L'Islet et mes parents sont originaires de Saint-Marcel. Avant de répondre à l'appel du Seigneur, je travaillais dans le domaine des affaires et dans les assurances de personnes. Et j'ai surtout œuvré avec les jeunes dans le mouvement des cadets. J'ai occupé plusieurs fonctions administratives et logistiques sur les camps d'été.

Dans un prochain article, je vous parlerai du tournant missionnaire.

Martin Patrice Pelletier, ptre

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 du Festival Sportif de Sainte-Lucie**

Le comité organisateur vous convie à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **samedi 14 novembre 2015 à 13h00** à la **salle du conseil** de Sainte-Lucie.

Un rapport des Fêtes du centenaire et des activités du festival vous sera présenté.

Nous en profiterons aussi pour procéder à l'élection des postes d'administrateurs pour la 34<sup>e</sup> édition du Festival Sportif à l'été 2016.

Nous vous y attendrons en grand nombre, vos suggestions et commentaires nous sont précieux.



### **Nouveau local**

Bonjour,

Depuis déjà un certain temps, la municipalité a amorcé un projet d'aménagement d'un local, mis à la disposition des organismes de Sainte-Lucie, pour remplacer le Centre communautaire. Les travaux vont bon train et le transfert du matériel est sur le point de se terminer.

Les personnes mandatées par la municipalité pour réaliser ce projet ont travaillé avec acharnement, malgré certaines critiques exprimées par des personnes qui parlaient en leur nom et sans mandat d'aucun organisme.

Je tiens à rappeler que, comme présidente des Cœurs Ouverts, je suis la seule personne mandatée par cet organisme comme répondante auprès des autorités municipales et des responsables du projet du nouveau local.

Les membres du conseil des C.O. ont eu l'occasion d'exprimer leurs besoins lors de nos réunions. J'ai donc transmis ces besoins aux responsables du projet. Pour éviter tout commérage inutile, je demande à tous les membres des Cœurs Ouverts de respecter à la lettre le mandat qui m'a été confié par les membres du conseil des C.O. Si vous avez des demandes particulières, je vous invite à me les transmettre et j'en aviserai les responsables.

Pour l'instant, je tiens à informer nos bénéficiaires que la municipalité nous prépare un très beau local, nous serons heureux de vous y recevoir!

La prochaine rencontre aura lieu le 18 novembre et sera réservée à nos bénéficiaires. Nous vous appellerons la veille, soit le 17. Nous vous demandons d'arriver entre 11h 00 et 11h 30 si possible.

Merci de votre collaboration!

Irène Chatigny, prés. des C.O.



## **Avis aux organismes de Sainte-Lucie qui ont collaboré à la réalisation des Fêtes du Centenaire**

Nous sommes en fin d'année financière et les célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire ainsi que le Festival Sportif ont engendré des surplus au niveau financier.

Comme nous l'avons promis, nous sommes désireux de redistribuer les montants en fonction des besoins des organismes locaux.

Nous vous invitons donc à adresser une demande par écrit au comité organisateur afin que nous puissions analyser les demandes et redistribuer équitablement les recettes de l'effort collectif.

Dans cette demande, nous vous demandons de:

- Décrire votre organisme
- Spécifier qui vous desservez
- Nous indiquer de quelle façon vous avez participé aux Fêtes du centenaire (temps - bénévoles - prêt d'équipement – assistance financière)
- Nous dire en quoi une aide financière vous serait utile, à quoi pourrait servir les fonds.

Nous vous demandons d'acheminer la demande à l'adresse postale ou électronique de la municipalité **avant le 30 novembre 2015**.

**Festival Sportif**  
**21, Route des Chutes**  
**Sainte-Lucie-de-Beauregard**  
**G0R 3L0**  
**[ste-lucie@globetrotter.net](mailto:ste-lucie@globetrotter.net)**

Le comité de sélection se rencontrera en décembre et effectuera la distribution des fonds selon les demandes reçues.

Merci à tous.

# Les Échos du "Champ-Gorlot"...

## Pensée de Véronique

Bonjour à chacun et chacune, une petite pensée pour vous tous.

-Affirmer c'est déclarer qu'il en est ainsi, et si vous maintenez cette attitude d'esprit en dépit de toute évidence contraire, vous recevrez une réponse à toutes vos prières.

-Engendrez des ondes électroniques d'harmonie, de santé, de paix en pensant à l'amour et à la splendeur de Dieu.

Je vous souhaite la santé et un très très bel automne rempli de beauté.

Avec amour, Véronique

## Salon du cadeau,

Le 5 décembre à Saint-Pamphile.

Pour une 16ième année, le cercle de Fermières vous invite à participer en réservant le plus tôt possible vos tables pour offrir vos créations et produits. Venez nous visiter à la salle municipale de 9h à 17h. Pour information Suzanne au 418-356-5275

## Collection de monnaies

Vous êtes collectionneur de pièces de monnaies, venez-nous voir, nous en avons de très belles et

nous changeons à tous les mois. Pour faire un cadeau d'anniversaire ou de Noël ou pour vous-même. Toutes ces pièces sont disponibles à votre bureau de poste, je serai contente de vous accueillir et vous les faire voir.

France Couette

## Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait parvenir fleurs, cartes, lettres et cadeaux à Marcel depuis son hospitalisation le 16 septembre. Je remercie aussi toutes les personnes qui m'offrent des possibilités de transport et spécialement ceux qui prennent quelques minutes de leur temps pour faire une visite. Votre soutien est précieux. De tout cœur, merci.

Colette Lachance

## Fête de Noël

Nous sommes à la recherche d'un arbre de Noël artificiel pour décorer la salle lors de la Fête de Noël des enfants de Sainte-Lucie qui aura lieu cette année le samedi 19 décembre de 13h à 19h au gymnase de l'école. Si vous disposez de l'article recherché contactez Gaston Roy au 223-3305 ou Kathia Falardeau au 223-3263.

## Fleurs du centenaire à vendre...



Maintenant que les fêtes du centenaire sont derrière nous nous opérons un certain retour à la normale en préparation à la saison froide. Déjà nous avons retiré les banderoles qui donnaient un air de fête à notre village. Nous avons dû également retirer les fleurs artificielles qui égayaient nos rues et sentiers.



De ces fleurs nous en avons un grand nombre mais disposons de peu d'espace pour les entreposer. Il nous fait donc plaisir de les mettre en vente, puisse t'elles constituer pour vous un excellent souvenir de ces fêtes mémorables commémorant les 100 ans de Sainte-Lucie !

Pour 10 \$ vous pouvez vous procurer des fleurs en seau ou en panier, pour 5 \$ des fleurs sans contenant, il vous suffit pour cela de communiquer avec Lina Chouinard au 223-3444 ou avec Marjolaine Roseberry au 223-3033 ou Gaston Roy au 223-3305 pour de plus amples informations...



## Campagne de vaccination Transport organisé pour la population du territoire de Montmagny Sud

**Montmagny, le 16 octobre 2015** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et le transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny, en collaboration avec la Table de concertation des aînés et proches aidants de la MRC de Montmagny, proposent un transport organisé vers le CLSC de Saint-Fabien-de-Panet afin de faciliter l'accès à la vaccination pour la population au sud du territoire. La santé de notre population est importante et nous avons pris les moyens pour vous offrir le service de vaccination de manière plus accessible.

Deux cliniques sont offertes, soit le 11 et le 14 novembre 2015. **Vous souhaitez profiter du transport organisé? Inscrivez-vous en appelant au 418 248-0445.** Le coût est de 10 \$, payable sur place.

Mercredi 11 novembre 2015	Samedi 14 novembre 2015
<p><b><u>Aller : vers le CLSC de Saint-Fabien-de-Panet</u></b> 13 h 00 : Sainte-Lucie-de-Beaugard - Église 13 h 15 : Lac-Frontière - Église 13 h 35 : Saint-Just-de-Bretenières – Municipalité</p> <p>L'itinéraire du retour est le même et le départ du CLSC se fait à 15 h 00.</p>	<p><b><u>Aller : vers le CLSC de Saint-Fabien-de-Panet</u></b> 8 h 00 : Saint-Paul-de-Montminy - Église 8 h 20 : Sainte-Euphémie - Église 8 h 35 : Notre-Dame-du-Rosaire - Municipalité 8 h 55 : Sainte-Apolline-de-Patton - Église</p> <p>L'itinéraire du retour est le même et le départ du CLSC se fait à 10 h 30.</p>
<b>Inscription</b> avant le 6 novembre 2015	<b>Inscription</b> avant le 11 novembre 2015

Les clientèles ciblées ayant droit de recevoir le vaccin gratuitement sont :

- les enfants de 6 à 23 mois;
- les femmes enceintes durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de grossesse;
- les personnes ayant une maladie chronique;
- les personnes de 60 ans et plus;
- l'entourage de ces personnes, mentionnées ci-haut, et celui des bébés de moins de 6 mois.

Il est toujours possible de se faire vacciner sans utiliser le transport organisé. Les quatre CLSC de Montmagny-L'Islet offrent des cliniques de vaccination. Pour connaître les dates et les lieux de vaccination et pour prendre rendez-vous, **visitez [Monvaccin.ca](http://Monvaccin.ca).**

-30-

Source : Service des communications  
Téléphone : 418 386-3553



**Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »**  
21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard  
(418) 223-3125 [alabouquinerie@hotmail.com](mailto:alabouquinerie@hotmail.com)  
Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque  
Christine Paré, représentante municipale

Horaire : vendredi 19h à 20h et 11h30 à 12h30  
(jours d'école uniquement pour les midis)

## Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

### **La Bouquinerie remporte le prix des bibliothèques !**

Notre équipe est très heureuse d'annoncer que notre bibliothèque a remporté le prix régional du Club de lecture d'été TD 2015 ! Nous avons en effet gagné au tirage au sort l'animation pour les jeunes « Au temps des cowboys » qui sera présenté à la bibliothèque avant septembre 2016. Des précisions viendront éventuellement. Youppi !

### **Rendez-vous d'automne**

Mesdames Nicole Gautreau et Line Lapointe ont participé au rendez-vous d'automne organisé annuellement par le Réseau Biblio. Il fut majoritairement question du service à la clientèle à la bibliothèque et des nouvelles en vrac du Réseau.

### **Animation jeunesse**

Programmation double au service de garde le jeudi 8 octobre et à « La Bouquinerie » pour les élèves de l'école le lendemain : Le Kamishibaï « Le trésor de l'Île Yade », une aventure de pirates sur fond de chasse au trésor et « Miss Catastrophe » une sorcière au grand cœur. En tout une vingtaine d'enfants ont pu profiter, par la voix de Gaston Roy, du matériel d'animation jeunesse fourni par le réseau Biblio.

### **Mot de remerciement de Mme Rouillard**

« MERCI! Jeudi le 15 octobre, j'ai été agréablement surprise d'être présente à une réception organisée en mon honneur par les membres du conseil municipal et les bénévoles de la bibliothèque dans le but de souligner mes 23 années de bénévolat au sein de la bibliothèque locale. Un sincère merci pour ce touchant témoignage à mon égard. Ça fait chaud au cœur. Merci à tous et à toutes! Huguette Rouillard »



*Nicole Gautreau, responsable*  
*Noémie Gautreau-Régnier, bénévole*



## Les personnages de novembre

### Le Diable

Rosée se souvient de certaines légendes qui étaient surtout racontées en cette période de l'année, par exemple, des frères étaient très dissipés alors qu'ils étaient au lit pour dormir. Soudain, ils entendirent de forts grincements, le plus hardi demande qu'est-ce que c'est ça? Leur mère répond, c'est le diable qui gratte dans les fenêtres avec ses griffes et sa fourche. Ce fut le silence total jusqu'au chant du coq.

### Le calendrier

À chaque année, le marchand général donnait un beau calendrier à chacun de ses clients. Cette année-là, c'était l'enfer, les personnages brûlaient et gémissaient de douleur dans les flammes rouges orangées, le Diable debout au-dessus d'eux les piquaient avec sa fourche, il montrait ses longues griffes et ses dents pointus, il avait deux cornes sur la tête, dans le haut du calendrier un ciel bleu percée de nuages. À chaque fois qu'un enfant faisait un faux pas, une personne regardait le calendrier et l'enfant filait doux. Il avait tellement peur que le diable le martyrise.

### La maison hantée

Les mariés du printemps s'installent dans leur maison pour une vie de bonheur, mais la jeune femme enceinte décède ainsi que son bébé. Son mari met les verrous à la porte et part vivre à "Ville-Marie" alors, chaque soir à la brunante jusqu'à l'aurore du lendemain matin, la maison s'illumine, de belles lumières blanches éclairent toutes les fenêtres, ils entendent de la musique et accorde du pied toute la nuit. Il est assis sur une chaise droite en bois brut et ne s'arrête jamais. Les gens voient la défunte en belle robe blanche qui danse toute la nuit, elle tombe d'épuisement au petit matin. Certains hommes se sont aventurés, des voisins et des voyageurs de nuit, ils ont aperçu la robe blanche sur le plancher de la cuisine, d'autres ont bien remarqué le diable avant la fin de la nuit et chaque nuit, c'était la même chose. Les gens de la paroisse ont fait venir Monsieur Le Curé avec de l'eau bénite et son livre de prières, mais le phénomène à continuer pendant 100 ans. Les personnages sont disparus et jamais la maison n'a été vendue, elle servait d'abris aux mendiants de passage qui ne connaissaient pas l'histoire de cette maison.

### Quelques anecdotes :

- ❖ Les fantômes qui se promenaient la nuit sur de beaux chevaux bien harnachés qui disparaissaient dès qu'un humain les approchait.
- ❖ Les enfants qui ne dormaient pas à 7h00 du soir étaient enlevés par le "Le Bon homme Sept heures".
- ❖ Les "Loups Garous" qui dévoraient les brebis les nuits de grande noirceur.
- ❖ Il y avait un petit bonhomme dans la lune d'après ses ancêtres, elle ne l'a jamais aperçu.
- ❖ Le soleil dansait le matin de Pâques, ça lui donnait mal aux yeux et n'a jamais regardé cette possible danse.

Rosée avait un beau livre de prières, à chaque fois avant d'aller se confesser elle faisait son examen de conscience avec le livre-cadeau, pour s'apercevoir qu'elle ne connaissait pas le tiers de tous les péchés décrit dans ce livre, elle jette le livre au feu. Elle disait au confesseur, peut-être quelques répliques aux parents, je n'en sais rien, pauvre enfant, c'était normal pour tout le monde de penser comme ça, c'était le stress à vivre.

**Bon mois de novembre, c'est un mois comme les autres. Sérénité, Confiance, Paix.**

*Marie-Ange Rouillard*



# Salon aînés et sécurité

Parce que la sécurité des aînés leur tient à cœur, la MRC de Montmagny et la CDC Montmagny-L'Islet tiendront un Salon aînés et sécurité les 4 et 5 novembre prochains, à Saint-Fabien-de-Panet et à Montmagny.

**En vedette : la pièce de théâtre  
Les feux de l'amour!**

**Activités  
gratuites**

## SAINT-FABIEN-DE-PANET

**4 novembre**

**Centre communautaire**

213, rue de la Salle

10 h à 12 h Visite des exposants

12 h à 13 h 30 Soupe santé

**Inscription : 418 248-5985, poste 343**

*En collaboration avec l'équipe en sécurité alimentaire de la CDC Montmagny-L'Islet*

14 h Pièce de théâtre *Les feux de l'amour*

**Transport collectif offert gratuitement aux aînés demeurant dans les municipalités du sud de la MRC de Montmagny.**

**Inscription obligatoire au 418 469-3988**



**MUNICIPALITÉ  
SAINT-FABIEN-DE-PANET**

## MONTMAGNY

**5 novembre**

**Centre des migrations**

53, avenue du Bassin Nord

12 h à 13 h Soupe santé  
*En collaboration avec l'équipe en sécurité alimentaire de la CDC Montmagny-L'Islet*

13 h à 14 h Visite des exposants

14 h Pièce de théâtre *Les feux de l'amour*

**Procurez-vous un billet au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny (143, rue St-Jean-Baptiste Est).  
Information au 418 248-6022**



*Le Salon aînés et sécurité est présenté dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés*



**Bienvenue aux aînés!**





# Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

## 1. Quelques pièges en français

### À l'attention de, à l'intention de:

À l'attention de : on l'utilise dans le langage de l'administration pour indiquer le destinataire d'une lettre, d'une note administrative, d'un envoi etc. Cela se fait à *l'attention de*, pour marquer que l'on attire *l'attention* du destinataire, que l'on soumet quelque chose à *son attention*.

À l'intention de (quelqu'un) : signifie « pour lui, dans le but que cela lui soit agréable, profitable, bénéfique ». Exemples : *Il a acheté ce livre à leur intention*, dans le but de leur offrir. On écrit une chanson à *l'intention* de son ami.

### La voiture de Julie ou la voiture à Julie:

à : La préposition « à » marque l'appartenance. Elle s'utilise :

- après un verbe (« Cette voiture est à Papa »).
- devant un pronom (« un ami à nous », « sa façon à elle »)

de : On utilise « de » lorsqu'il est placé entre deux noms (« la voiture de Julie », « la moto de la police »).

Exceptions : fils à papa, bête à bon dieu,  
barbe à papa...

*Vous trouverez les réponses à  
la page 29 du journal  
Le Beau Regard.*

## 2. Vrai ou faux

**a- En auto, on peut passer sur le feu jaune.**

Réponse : \_\_\_\_\_

**b- Les mots "amour", "délice" et "orgue" sont masculins au singulier et féminins au pluriel.**

Réponse : \_\_\_\_\_

**c- Les chats retombent toujours sur leurs pattes.**

Réponse : \_\_\_\_\_

## Pensée du jour

Ce n'est qu'en ayant le courage de quitter la côte que vous pourrez découvrir les océans.

Abdul Kalam



## Activités de novembre

Inscription obligatoire

**Mercredi 4 novembre :** Salon Sécurité aînés  
10h à 16h Saint-Fabien (soupe-repas offerte)  
Matin : Kiosques - Après-midi : Pièce de théâtre

**Mardi 10 novembre :** Cinéma

Bienvenue au Marigold Hôtel 2  
13h Sainte-Euphémie

**Mardi 17 novembre :** Nouveauté chez nous

10h à 12h Découverte de la biodanza : avec Isabelle Milot  
La biodanza permet de retrouver et de maintenir la sensation de bien-être. Notre-Dame-du-Rosaire *contribution volontaire*

**Dimanche 22 novembre :** Hockey au Centre Vidéotron

Match à 15h : Remparts contre Val D'Or  
Réservation à votre municipalité avant le 6 novembre  
Transport inclus : 30 \$ par personne **Ouvert à tous**  
Départ autour de midi, arrivée après 18h30

**Renseignements et inscriptions : 418-469-3988 ou 1-866-969-3988**  
**Transport offert si réservation**



## **Journée internationale des aînés fait Chapeau Bas aux personnes de la deuxième jeunesse!**

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre dernier** on soulignait en grande pompe les aînés à Sainte-Apolline- de- Patton.

Presqu'une centaine de personnes se sont jointes aux réjouissances proposées :

- Salon du mieux-être avec des spécialistes en soin de pieds, du massage, des produits de beauté naturels, ainsi que l'équipe de l'Écoréussite, pour le programme Lire et faire lire et les Arts de la Scène étaient présents afin de présenter leur produit respectif. De plus les fermières de Sainte-Apolline recevaient aussi les participants afin de démontrer leur savoir-faire.
- Concours de chapeaux aux couleurs de l'automne
- L'équipe du centre d'Entraide de Sainte-Apolline a préparé et servi un très bon repas. M. Claude Doyon maire de Saint-Fabien-de-Panet a souligné le bon travail de la chargée de projet des Loisirs Aînés Montmagny-Sud qui a préparé ce salon et toutes les sorties tout au long de l'été. Plus de 30 commerçants ont contribué à l'activité en donnant des certificats et des cadeaux.
- Après le repas, M. Michel Goulet a animé une séance de Vie active et tous y ont participé avec le plus grand plaisir, afin de se réchauffer avant la musique et la danse ou l'atelier causerie.



Rappelons que le projet Loisirs Aînés de Montmagny-Sud est un projet mandaté par 7 municipalités amis des aînés (MADA) afin de soutenir les efforts des bénévoles dans chacune de ces municipalités.

Le centre d'Entraide est le porteur du projet et mesdames Claude Néron et Chantal Bourget mettent en place l'offre d'activités avec la collaboration des bénévoles de chacune des municipalités.

Nous invitons tous les gens intéressés à la prochaine activité à Saint-Fabien-de -Panet soit la pièce de théâtre Les Feux de l'Amour le 4 novembre prochain.

Pour plus d'informations sur le calendrier des activités à venir téléphonez à Claude au 469-3988



## Randonnée des clochers

Église  
Sainte-Lucie-de-Beaugard

**Samedi le 14 novembre de 9h30 à 12h**

Joignez-vous à nous pour une belle randonnée hors sentier, la dernière avant la saison froide. Coût: **GRATUIT**

- 9h30: Messe du randonneur
- 10h00: Départ de l'église de Sainte-Lucie-de-Beaugard vers l'église de Lac-Frontière

**Inscription obligatoire :**

1-877-827-3423

Avant le 13 novembre





# Parc des Appalaches

## Un parc naturel habité

### Suivez le mini-guide! du Parc des Appalaches Quand la nature entre dans les salles de classe

Sainte-Lucie-de-Beauregard, le 22 octobre 2015 – Dans le sud de la MRC de Montmagny, les citoyens ont la chance d'avoir accès au grand terrain de jeux naturel qu'est le Parc des Appalaches. Afin de faire connaître davantage ce petit coin de paradis et d'inciter les jeunes à se l'approprier, l'équipe a ajouté un nouvel outil à son éventail : *Suivez le mini-guide!* Ce dernier a été conçu spécifiquement pour aider les enseignants à utiliser le Parc des Appalaches comme sujet d'étude et comme salle de classe. Le concept lancé en début d'année scolaire semble faire ses preuves puisque tous les professeurs des écoles primaires du territoire du Parc, dont celle de Sainte-Lucie-de-Beauregard, l'ont déjà intégré à leur enseignement.



« On sait que l'adoption de saines habitudes de vie et la pratique d'activités physiques sont très importantes. Comme la sensibilisation commence bien souvent dès l'enfance, sur les bancs d'école, nous avons décidé de créer un outil éducatif qui permettrait aux élèves de découvrir tout ce que l'on peut observer en parcourant les quelque 120 kilomètres de sentiers pédestres du Parc des Appalaches. Complémentaire aux autres outils déjà existants (carte des sentiers, cahier *Suivez le guide!*, Journal du Parc, etc.), le *Suivez le mini-guide!* vise à susciter l'intérêt des jeunes pour le parc afin qu'ultimement, ils en deviennent de fiers ambassadeurs », d'expliquer la directrice des opérations, Stéphanie Charland.

#### Le projet *Suivez le mini-guide!*

L'idée de concevoir un *Suivez le mini-guide!* a germé en 2014, soit plus d'un an après avoir lancé le *Suivez le guide!*, un cahier qui présente les 100 découvertes les plus « top » du Parc des Appalaches. Comme ce cahier est très apprécié des visiteurs de par la multitude d'informations qu'il contient, il a servi de point de départ. C'est ainsi que de juillet 2014 à juin 2015, la chargée de projet Valérie Bérubé a multiplié les recherches et les rencontres avec le personnel des écoles pour concevoir un outil clé en main répondant aux besoins des enseignants et susceptible d'intéresser les enfants.

À partir du contenu du *Suivez le guide!*, elle a donc sélectionné, adapté et organisé les diverses informations afin de permettre aux élèves d'apprendre tout en s'amusant. Qui suis-je, cherche et trouve, jeux d'association, herbier, vocabulaire, trouver l'intrus, dessin... tout est prétexte à découvrir les différents milieux qui composent le Parc, de sa forêt et de ses montagnes en passant par ses lacs et ses rivières. Présenté sous forme de fiches thématiques, dans une pochette spécialement conçue pour résister aux sorties en nature, *Suivez le mini-guide!* renferme de nombreuses notions qui peuvent être étudiées en classe, bien que l'objectif ultime soit d'aller explorer sur le terrain.

« Apprendre en s'amusant, je crois que c'est la meilleure méthode qui puisse exister. C'est ce que nous offrons aux jeunes avec le *Suivez le mini-guide!* En sachant qu'ils passeront de la théorie à la pratique en effectuant des sorties nature, les élèves ont toutes les raisons du monde d'être motivés. Les enseignants trouvent aussi leur compte dans ce projet puisque nous leur fournissons du contenu qu'ils peuvent adapter à leur convenance pour répondre aux exigences ministérielles. Tout le monde en sort donc gagnant : les jeunes, les enseignants et le Parc des Appalaches qui va ainsi chercher de nouveaux adeptes », de confier Valérie Bérubé.

De prime abord, le *Suivez le mini-guide!* s'adresse aux écoles, mais l'outil pourrait également être utilisé par les services de loisirs, les services de garde, les camps de jours ou les organismes communautaires. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les intervenants du Parc puissent en avoir quelques exemplaires pour les jeunes familles qu'ils hébergent.

Soulignons que le *Suivez le mini-guide!* est l'un des projets développés dans le cadre du plan d'action plein air dont découlent, entre autres, les sorties nature saisonnières, le cardio-militaire, le camp de jour, l'appui aux événements sportifs, etc. Pour mener à bien ce plan d'action évalué à 41 000 \$, le Parc des Appalaches a bénéficié d'une aide financière de 17 000 \$ d'Active-Toi, un regroupement de partenaires soutenu par Québec en Forme qui a pour mission de contribuer au développement d'une vie saine et active chez les enfants de 0-17 ans et leur famille.

Pour en savoir plus sur ce nouvel outil éducatif qu'est le *Suivez le mini-guide!* ou pour connaître les modalités pour se le procurer, il suffit de communiquer avec l'équipe du Parc des Appalaches en composant le 1 877 827-3423 ou en écrivant à [info@parcappalaches.com](mailto:info@parcappalaches.com).

# Nos Racines

par Colette Lachance

## L'ère des granges

Structures historiques, on en parle déjà dans l'Ancien Testament. Les peuples d'alors y emmagasinaient le blé, le miel et autres grains céréaliers récoltés dans les années d'abondance afin d'avoir des réserves lorsque survenaient des années de sécheresse provoquant la famine.

Que l'on se rappelle ces pages de l'histoire sainte illustrant le récit de Jacob envoyant ses dix fils au pays d'Égypte afin d'y acheter les grains de diverses céréales pour nourrir sa famille nombreuse.

Il en est encore ainsi; il n'existe pas d'autres façons simples de conserver et protéger foin et céréales que de les engranger. Granges et silos sont des réservoirs rassurants.

Depuis des siècles, pour les pionniers, peu importe le coin de pays où ils s'installent, la grange est d'une première nécessité pour accumuler grains et fourrages afin d'assurer la survie des familles et des bêtes qui les accompagnent. La grange est souvent le premier bâtiment à être construit; le colon et sa famille se contentant d'habiter un camp de bois rond, parfois même, un abri de toile et de branches pendant les travaux.

Élevée en retrait de la route, de préférence dans une «baisseur» ou près d'un «button» pour faciliter l'accès au deuxième niveau, toujours située à une certaine distance de la maison pour éviter les déflagrations en cas d'incendie. La grange absorbe une énorme quantité de bois. Des piles de poutres et de planches se multiplient dans la partie défrichée du terrain avant de s'élever vers le ciel.

Les granges sont de styles variées. Rectangulaires, carrées, rondes, à étages, à pignon pointu, à pentes inégales, elles sont construites selon la coutume de la région d'origine du colon. Peu de ces pionniers sont assez fortunés pour ériger plusieurs dépendances; les granges ont un appentis pour les voitures et les outils et un coin aménagé en étable pour loger les rares bêtes que possède le colon. Un cheval, une ou deux vaches, peut-être aussi des poules y cohabitent; avec le temps, on trouvera aussi le moyen d'élever quelques cochons.

Les anciens racontent ces déménagements spectaculaires : un cheval attelé à un chariot couvert où loge la famille, une vache tirant un tombereau où s'entassent les meubles, les outils et les ustensiles, les



boutures de plantes alimentaires et les poules en cages. Ces voitures avancent lentement cahotant entre les souches pour atteindre le lot désigné.

Dans l'ouest du Canada, notamment en Saskatchewan et en Alberta, les granges ont évolué avec le passage du train. Chacune des compagnies avait développé son propre modèle et les granges s'échelonnaient le long des voies ferrées, enfermant les récoltes abondantes des prairies. Les champs immenses de blé ondulaient dans le paysage comme une mer dorée à perte de vue.

(À suivre)

## **La Table Jeunes de la MRC dévoile son Carnet Découvertes**

**Montmagny, le 30 septembre 2015** – C'est ce mercredi 30 septembre devant une cinquantaine de convives, à l'Auberge et Restaurant Chez Octave, que les membres du conseil d'administration de la Table Jeunes de la MRC de Montmagny ont dévoilé la première édition de leur Carnet Découvertes.

Cet outil, mettant en vedette environ 90 jeunes employés ou employeurs âgés de 16 à 35 ans, a pour but de démontrer que la MRC de Montmagny regorge d'emplois où les jeunes ont leur place. Le carnet a également été conçu afin d'aider les travailleurs de la région à promouvoir leur entreprise et leur permettre de se créer un réseau de contacts dans divers domaines. Des bons de réduction sont également joints au Carnet afin que les jeunes puissent bénéficier de rabais chez les marchands de la région.

Une distribution du livret aura lieu au Centre d'études collégiales de Montmagny au cours des prochaines semaines. Les jeunes de 16 à 35 ans intéressés à se procurer le Carnet Découvertes peuvent également contacter un des membres de la Table Jeunes afin d'en faire la demande.



Rappelons que la Table Jeunes de la MRC de Montmagny s'est donnée comme mandat de tenter de freiner l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. Ses principaux objectifs sont de stimuler et soutenir les jeunes dans l'exercice de leur citoyenneté, de les sensibiliser à l'importance et aux bénéfices de la participation citoyenne, de favoriser le développement régional durable en misant sur la participation citoyenne, de développer le sentiment d'appartenance à leur communauté et à leur région ainsi que d'accroître la mobilisation et la reconnaissance du milieu envers les actions des jeunes. Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de la Table Jeunes peuvent visiter la plateforme [tablejeunesmrcmontmagny.com](http://tablejeunesmrcmontmagny.com).

## Inscription pour le service de Répit-Parents

Pour vous parents d'enfants de 18 mois à 5 ans,  
vous avez besoin d'un moment de répit?

Le Centre d'Entraide Familiale vous offre au point service de Saint-Fabien  
2 jours de répit par semaines soit les lundi et mardi de 9 h à 15 h,  
pour seulement 4,00 \$ par jour! Quelques places de disponible.

Alors, faites vite, téléphonez-nous  
au 418-469-3988 pour inscrire votre enfant  
ou pour toutes autres informations



Le Regroupement L'Aventure 0-5 ans a pour mission de rendre accessibles aux familles de l'ensemble du territoire des services et des activités favorisant le développement des enfants, en supportant les parents et les organisations dans leurs façons de faire.



Le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny est un lieu d'accueil chaleureux, d'aide et de support aux familles et aux individus de la MRC de Montmagny tout au long des différentes étapes et situations de la vie.



## ESPACE-FAMILLE

### Ateliers Parents-enfants!

Un samedi par mois, de 9h30 à 11 h30, vous êtes les bienvenus au local du Centre d'Entraide au 196 rue Bilodeau à Saint-Fabien, pour participer à des ateliers avec vos enfants!

Au programme:

- Jeux avec les enfants
- Collation
- Surprises !!!

**Gratuit!**

Les ateliers auront lieu les :

21 novembre, 19 décembre 2015

16 janvier, 20 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin 2016.

Inscription préférable mais non obligatoire

Pour information, communiquez avec Johanne Deschênes au 418 469-3988.

**Les places sont limitées!**

Ateliers animés par Josianne Zacharie



## Bingo le 20 novembre 19 h

à la salle municipale de Sainte-Apolline  
au profit de l'organisme, 1400 \$ en prix

*L'entraide au cœur des communautés!*

Appuyez notre mission en devenant membre ou en faisant un don à notre organisme : [avenireconomique@globefrotter.net](mailto:avenireconomique@globefrotter.net)  
[mdfmontmagnysud.net](http://mdfmontmagnysud.net)

# Offre de cours informatique

Individuel ou en groupe à un prix abordable  
Dans les huit municipalités de Montmagny-Sud  
**Pour apprendre à utiliser vos outils informatiques  
efficacement!**



Cours de base :

**En groupe**

**Cours de 6 heures**

Windows 7

Internet

**Cours de 7 heures**

Word

Excel

Power point

Publisher

Windows 8

Tous les cours sont adaptables individuellement.



Aussi disponible en individuel : caméra  
numérique, cellulaire et tablette.

Contactez L'ABC des Hauts Plateaux

309, 4<sup>e</sup> Avenue, St-Paul

**418 469-1311**

[abcsud@globetrotter.net](mailto:abcsud@globetrotter.net)



# **Ensemble, on D-Tox**

## **Ensemble, On D-Tox, toujours présent dans les écoles de la MRC de Montmagny-L'Islet**

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le programme Ensemble, On D-Tox est de retour dans les écoles de la MRC de Montmagny-L'Islet pour l'année scolaire 2015-2016. Ce programme vise à prévenir la consommation abusive de drogues et d'alcool chez les jeunes âgés de 10 à 17 ans. Des actions tant pour les jeunes, la communauté, les parents que les intervenants sociaux et scolaires sont prévues au plan d'action. Voici quelques actions prévues au calendrier : des ateliers pour les jeunes, des capsules d'informations aux parents et enseignants, des articles dans les journaux locaux, des actions de concertation avec les divers partenaires jeunesse, des activités de formation, etc. D'ailleurs, une intervenante œuvrera d'octobre à juin dans les écoles secondaires de Montmagny/L'Islet afin de soutenir et de collaborer avec les intervenants des milieux dans la réalisation d'une multitude d'activités offertes aux jeunes.

**« Du 15 au 21 novembre 2015 se tiendra la 28<sup>ème</sup> semaine de Prévention de la Toxicomanie. »**

Du 15 au 21 novembre 2015 se tiendra la 28<sup>ème</sup> semaine de la Prévention de la Toxicomanie à travers la province. La thématique de cette année souhaite mettre l'accent sur le développement d'un réseau social positif, qui offre un soutien de qualité, et sur les compétences sociales pouvant le favoriser. La communauté a un grand rôle à jouer dans le développement de nos jeunes. Celle-ci peut les aider à développer et à améliorer leurs habiletés sociales tel que s'affirmer, se faire confiance, bien communiquer, résoudre efficacement ses conflits, se faire sa propre idée, résister à la pression des autres, être poli, être respectueux, prendre le temps de saluer, etc. En permettant aux jeunes de mettre en pratique ces diverses habiletés, cela contribue à la prévention de la consommation abusive de drogues.

Pendant cette semaine de prévention, divers activités et ateliers seront réalisés auprès des jeunes dans les écoles secondaires du territoire.

**« Vous désirez en savoir davantage ? »**

Nous vous invitons à surveiller nos prochaines parutions à paraître. Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez vous référer aux sites Internet suivant :

- ❖ [www.parlonsdrogue.com](http://www.parlonsdrogue.com)
- ❖ [www.dependances.gouv.qc.ca](http://www.dependances.gouv.qc.ca)

**Ensemble, on D-Tox**  
**Caroline Morin, Intervenante préventionniste Secteur MRC**  
**Montmagny/L'Islet**

Courriel : [moric607@cscotesud.qc.ca](mailto:moric607@cscotesud.qc.ca)

# LE CHAUFFAGE AU BOIS

---

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. D'ailleurs c'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminées sont les plus fréquents.

Des professionnels pour installer et inspecter

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

Le ramonage pour éliminer la créosote

La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent les risques d'incendie.
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Du bon bois bien entreposé

- Choisissez du bois bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches.
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.
- Entrez seulement quelques brassées à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique et autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de crésote et peuvent vous empoisonner.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Utilisez toujours le pare-étincelle lorsqu'on brûle du bois.
- Ne suspendez pas d'objets à l'âtre comme des bas de Noël. Ils pourraient prendre feu.
- Installez les décorations de Noël ou d'Halloween loin des appareils de chauffage.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles.
- Assurez-vous que la maçonnerie à l'intérieur du foyer est intacte.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

D'autres précautions importantes

- Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol.
- Installez un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Si le feu prend dans la cheminée

- Fermez la clé;
- Sortez immédiatement;
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.



## Un cerveau alerte - Réponses (p. 17)

**2 a – Faux.** D'après le Code de la route, l'arrêt est obligatoire au feu jaune, sauf s'il y a danger à s'arrêter.

**b – Vrai.** Les mots "amour", "délice" et "orgue" sont les seuls mots de la langue française qui peuvent changer de genre en même temps que de nombre.

**c – Faux.** Les chats ont la faculté de se retourner rapidement en cas de chute, ce qui leur permet de retomber sur leurs pattes et d'amortir le choc. Toutefois, s'ils tombent d'une faible hauteur, ils n'ont pas le temps de se retourner. S'ils chutent d'une hauteur élevée, le choc peut les blesser ou les tuer, malgré l'amortissement.

## **L'Éternel est mon berger : Je ne manquerai de rien. Psaume 23.1**

**(Jésus Christ dit :) Moi je suis le bon berger : le bon berger laisse sa vie pour ses brebis. Jean 10.11**

**Mes brebis écoutent ma voix, moi je les connais, et elles me suivent; moi, je leur donne la vie éternelle. Jean 10.27, 28**

### **Le réconfort du psaume 23 (2)**

Le psaume 23 est le texte biblique le plus connu, même de ceux qui ne sont pas très familiers avec la Bible. Il apporte paix, réconfort et consolation dans les moments difficiles de la vie.

L'auteur de ce psaume est David, un berger plus tard devenu roi en Israël. Il a connu des joies et des peines comme chacun de nous. Il a côtoyé de grands dangers, vécu des victoires et des défaites. Ce psaume 23 est l'expression d'une entière confiance en Dieu ("L'Éternel est mon berger"), d'un acte de foi personnel en Dieu.

On connaît les soins d'un berger pour sa brebis, animal craintif, perdu dès qu'il est séparé du troupeau, et sans défense devant les dangers : prédateurs, intempéries, maladies. Le berger veille, conduit le troupeau, chasse les agresseurs, soigne la brebis malade, cherche celle qui s'est égarée, la ramène. La sécurité de la brebis est près du berger. C'est en le suivant qu'elle sera conduite vers les bons pâturages et vers l'eau qui la désaltère. Et dans les situations extrêmes, la vallée sombre et effrayante, c'est tout près du berger qu'elle sera rassurée.

"La vallée de l'ombre de la mort" (v.4) peut faire penser effectivement à la mort, échéance angoissante. Le chrétien peut compter sur la présence à ses côtés du divin Berger, Jésus christ, qui dit de ses brebis : " Elles ne périront jamais, et personne ne me les arrachera de ma main" (Jean 10.28). Il aidera le croyant à franchir cette difficile étape pour l'introduire dans le ciel, univers de paix et de lumière auprès de lui.



Église chrétienne Évangélique

130, route 204 Saint-Just

Tél : (418) 383-3130

Personnes ressources: Laurier Mercier

2<sup>e</sup> personnes ressources : Jean-Marc Bolduc

(418) 244-3740

**Site web :**

**[http //www.eglisechretiennestjust.net/](http://www.eglisechretiennestjust.net/)**

Si vous ne possédez pas la bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part

# Novembre 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
<b>1</b> ☾ <b>On recule l'heure</b> <b>MESSE</b> 9h à Sainte-Lucie Église <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Fabien Église	<b>2</b> <b>VOLLEY BALL</b> 19h Gymnase de l'école <b>REUNION</b> 19h30 Conseil municipal	<b>3</b> ☾ <b>FRIPERIE</b> 12h à 13h30 <b>CATECHESE</b> 18h30 Parcours 2, Salle du conseil <b>ÂGE D'OR</b> 19h Tournoi de cartes <b>YOGA AVEC SOPHIE B.</b> 19h Gymnase de l'école	<b>4</b> <b>Bac bleu</b> <b>SALON DES AINES</b> 10h Saint-Fabien (Voir p.16) <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>5</b> <b>JOUJOUTHEQUE</b> 18h à 20h Ancienne caserne 137, Principale	<b>6</b> <b>BUREAU MUNI.</b> Fermé <b>BIBLIOTHEQUE</b> 11h30 à 12h30 et 19h à 20h Line et Christiane <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>7</b>
<b>8</b> <b>MESSE</b> 9h à Lac-Frontière Salle M. <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Just Église	<b>9</b> <b>Bac vert</b> <b>VOLLEY BALL</b> 19h Gymnase de l'école	<b>10</b> <b>FRIPERIE</b> 12h à 13h30 <b>CATECHESE</b> 18h30 Parcours 3, Salle du conseil <b>ÂGE D'OR</b> 13h Ord. cartes, pichenottes <b>YOGA AVEC SOPHIE B.</b> 19h Gymnase de l'école	<b>11</b> ● <b>JOUR SOUVENIR</b> <b>VACCINATION</b> 13h Départ église (Voir p.13) <b>RENCONTRE DES AFFILIES</b> 19h Salle communautaire <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>12</b> <b>LA P'TITE PASTO</b> 9h15 à la sacristie <b>MESSE</b> 19h Salle Communautaire	<b>13</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 19h à 20h Christine et Liette <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>14</b> <b>RAND. CLOCHERS</b> 9h30 Église (Voir p.20) <b>ASS.GENERALE</b> 13h Festival Sportif Salle du conseil (Voir p.10) <b>SOUPER METS CHINOIS</b> Salle com. 17h Par la Fabrique (Voir p.7)
<b>15</b> <b>MESSE</b> 9h à Sainte-Lucie Salle C. <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Fabien Église	<b>16</b> <b>VOLLEY BALL</b> 19h Gymnase de l'école	<b>17</b> <b>FRIPERIE</b> 12h à 13h30 <b>CATECHESE</b> 18h30 Parcours 2, Salle du conseil <b>ÂGE D'OR</b> 19h Tournoi de cartes <b>YOGA AVEC SOPHIE B.</b> 19h Gymnase de l'école	<b>18</b> <b>Bac bleu</b> <b>CŒURS OUVERTS</b> 11h Café-rencontre (Voir p.10) Pour les bénéficiaires <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>19</b> ☾ <b>MESSE</b> 19h Salle Communautaire	<b>20</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 11h30 à 12h30 et 19h à 20h Nicole et Gilberte <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>21</b>
<b>22</b> <b>MESSE</b> 9h à Lac-Frontière Salle M. <b>MESSE</b> 10h30 à Saint-Just Salle Amic.	<b>23</b> <b>Bac vert</b> <b>BUREAU MUNI.</b> Fermé <b>VOLLEY BALL</b> 19h Gymnase de l'école	<b>24</b> <b>FRIPERIE</b> 12h à 13h30 <b>CATECHESE</b> 18h30 Parcours 3, Salle du conseil <b>ÂGE D'OR</b> 19h Ord. cartes, pichenottes <b>YOGA AVEC SOPHIE B.</b> 19h Gymnase de l'école	<b>25</b> ○ <b>LES P'TITS CUISTOS</b> 15h Salle municipale <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>26</b> <b>MESSE</b> 19h Salle Communautaire	<b>27</b> <b>BIBLIOTHEQUE</b> 11h30 à 12h30 et 19h à 20h Carole et Louise <b>BADMINTON</b> 19h Gymnase de l'école	<b>28</b>
<b>29</b> <b>MESSE REGIONAL</b> 10h30 à Saint-Fabien Église	<b>30</b> <b>VOLLEY BALL</b> 19h Gymnase de l'école		<b>N.B. : Nouvelle Salle communautaire (Salle com.) = Ancien local de l'Âge d'Or à l'école.</b>	<b>Bacs vert et bleu :</b> Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les roues vers la maison.	● Nouvelle lune ☾ Premier quartier ○ Pleine lune ☾ Dernier quartier	<b>SALLE COND. PHYSIQUE sur demande au 223-3122 ou 223-3305. Entraîneur disponible contactez le 223-3122</b>

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...